

TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE TRANSATLANTIQUE (TAFTA)

La curieuse volte-face de Hollande

En 2014, le chef de l'État Français voulait « aller vite » dans les négociations sur le Tafta. Aujourd'hui, il veut jeter l'éponge la tête haute, mais les choses ne sont pas si simples.

Le mardi 11 février 2014, lors d'un échange avec son homologue américain, François Hollande est limpide à propos du traité de libre-échange transatlantique (Tafta). « Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations », prévoit-il à raison lors de la conférence de presse qui suit la rencontre. « Si nous sommes de bonne foi, si nous sommes respectueux des positions des uns et des autres, si nous sommes attachés (...) à la croissance, nous pouvons aller vite », plaide-t-il à l'époque.

Négocié dans le plus grand secret depuis mi-2013 par le gouvernement américain et la Commission européenne, l'accord Tafta, vise à supprimer les barrières commerciales et réglementaires de part et d'autre de l'Atlantique pour créer une vaste zone de libre-échange censée doper l'activité économique.

Volte-face

Même si le message est moins clair, le virage est à 180 degrés deux ans plus tard à l'occasion de son discours diplomatique de rentrée devant les ambassadeurs français le 30 août dernier. « Les discussions en ce moment même sur le traité entre l'Europe et les États-Unis ne pourront pas aboutir à un accord d'ici la fin de l'année. La négociation s'est enlisée, les positions n'ont pas été respectées, le déséquilibre est évident [...] La France ne pourra pas approuver un accord qui aura ainsi été préparé sans les bases indispensables pour une conclusion positive », affirme-t-il alors.

Un tweet daté du 29 août et signé Mathias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur, indique plus clairement que « La France demande l'arrêt des négociations du #TAFTA #TTIP ».

Le fier français a la tête haute ! Il défend son bifteck estampillé viande française, face au bœuf nourri aux hormones de l'industriel Texan. Sauf qu'en annonçant dès le 28 août à la télévision que « les négociations avec les États-Unis ont de facto échoué, parce que nous, les Européens, ne voulons pas nous plier aux exigences américaines »,



Près de 600 collectivités sont déclarées « Zone Hors TAFTA » en France. Dont Sainte-Savine pour l'Aube.

« Le Tafta est au mieux en Stand-by, mais il n'est certainement pas enterré ». André Smolarz

c'est le ministre de l'Économie et vice-chancelier Allemand Sigmar Gabriel (SPD) qui s'est fait le fer de lance de la volte-face européenne concernant la signature du traité.

Discret rappel à l'ordre

Si la France et l'Allemagne semblent donc annoncer la mort du Tafta, Bruxelles n'y entend pas de cette oreille. Dès le 30 août, la commissaire européenne chargée du dossier, Cecilia Malmström, a balayé les déclarations franco-alle-

mandes en déclarant lors d'un point presse, « Les négociations sur le traité transatlantique ont été difficiles, bien sûr, nous le savions depuis le début, mais elles n'ont pas échoué. Nous avons l'objectif et nous l'avons toujours (...) de conclure avant la fin du mandat Obama (...). Et si ce n'est pas possible, il est logique de faire le plus de progrès possible ».

François Hollande a répondu à son tour à l'issue du G20 de Hangzhou, en Chine le 5 septembre : « Jean-Claude Juncker peut poursuivre mais la position de la France est claire ».

Claire ou pas, pour André Smolarz, du collectif Stop-Tafta de l'Aube, il y a toujours anguille sous roche. « J'ai pu échanger avec l'économiste et membre d'Attac Frédéric Viale par mail, qui assure que la 15^e séance de négociations aura lieu sous peu. Il précise également que la commission n'a pas manifesté d'intention

d'obtempérer aux demandes françaises et allemandes ». Le hic dans l'affaire ? C'est que comme le prévoit le paragraphe 8 de l'article 218 du Traité de fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) : « Tout au long de la procédure, le Conseil statue à la majorité qualifiée ». « Ce qui signifie que même si les voix de la France et de l'Allemagne peuvent peser politiquement, rien n'est assuré juridiquement », poursuit André Smolarz.

D'ailleurs entre-temps, Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères, en visite en Slovaquie le 2 septembre, a fait discrètement parler de lui en revenant sur les allégations de François Hollande. « Pierre Moscovici, lui a d'ailleurs emboîté le pas en expliquant que c'était une bêtise d'arrêter les négociations », ajoute André Smolarz. Le feuilleton se poursuivait hier à Bratislava, en Slovaquie, avec un som-

met européen post-Brexit qui doit mettre sur la table tous les sujets importants dont le Tafta.

Quoi qu'il arrive...

« Que le Tafta soit abandonné ou pas, il existe toujours son alter ego, le CETA, qui a été signé en 2014 avec le Canada, et dont le processus de ratification commence le 26 octobre avec un passage devant la commission européenne justement », note André Smolarz. « C'est un accord mixte. Il doit donc être ratifié par les parlements de tous les pays, sauf qu'il sera appliqué temporairement dès sa ratification au niveau européen, et continuera de s'appliquer dans un délai de trois ans, même s'il n'est pas ratifié par les parlements nationaux ».

Là où le bât blesse ? « C'est qu'il faut bien comprendre que le CETA est en quelque sorte un cheval de Troie du Tafta. Il permet la mise en place de procédures juridiques où les multinationales sont susceptibles d'attaquer les États lorsque des changements législatifs pénalisent leurs activités économiques ». Une mesure qui a provoqué une large levée de bouclier, la crainte étant de voir toute décision publique soumise systématiquement aux intérêts des entreprises privées, et sous l'arbitrage de hauts fonctionnaires sans mandat populaire.

« Il faut savoir que 40 000 firmes américaines ont des filiales au Canada. Ce qui leur donnera bientôt la possibilité de bénéficier des avantages du CETA, c'est aussi pour cela que l'on parle de cheval de Troie », ajoute André Smolarz.

« Aujourd'hui la population est informée. Il y a une mobilisation timide en France, qui est en revanche très forte en Espagne, en Allemagne et au Canada. Et le parlement wallon a dit qu'il ne signerait pas ce traité. Je pense que François Hollande développe donc un discours électoraliste, et prépare le terrain pour avoir des choses à dire pendant les primaires socialistes. Ce qui est sûr, c'est que le Tafta est au mieux en stand-by, mais qu'il n'est certainement pas enterré », conclut-il.

JULIEN GEORGET

☒ Une conférence sur la question des traités transatlantiques se tiendra ce mardi 20 septembre à 19h30 à la salle Lacaille à La Rivière-de-Corps (Cf. ci-dessous).

LES RÉVÉLATIONS DE GREENPEACE

☒ Greenpeace a frappé un grand coup le 2 mai dernier, en révélant 248 pages confidentielles du TAFTA. Ces documents représentaient les

deux tiers du texte à l'ouverture, le 25 avril dernier, du 13^e cycle des négociations, qui se faisaient jusque là dans l'opacité la plus totale.

LA FIN DES AOP/IGP

90 % des AOP de l'UE ne sont pas citées par le CETA, qui n'en reconnaît que 174 sur 1400.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CETA ET LE TAFTA

Le collectif Stop-Tafta de l'Aube organise une soirée d'information et de débat sur ces deux traités qui « suscitent de grandes inquiétudes pour la démocratie ». Rendez-vous mardi 20 septembre à 19h30 à la salle Lacaille à La Rivière de Corps.